

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 28 MAI 2015

bibliothèque Elsa Triolet - Bobigny

I - RAPPORT MORAL

II - VOTE DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28/05/2015

III - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2014 : HORS LIMITES ET GROUPES DE TRAVAIL

IV - PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER : BUDGET 2014, PRÉVISIONNEL 2015

V - BILAN PARTIEL HORS LIMITES 2015 - PERSPECTIVES 2015/2016

VI - VIE DE BUREAU

ANNEXES

I - RAPPORT MORAL

II - BUDGET REALISE 2014

III - BUDGET PREVISIONNEL 2015

IV - DOCUMENTS COMPTABLES

• **Présents** : Drancy-Dugny-Le Bourget : Anne Ponte et Fabienne Berthier ; La Courneuve : Flavie Rouanet ; Aulnay-sous-Bois : Cyrille Jaouan, Bagnolet : Dominique Macé ; Bobigny : Michelle Dumeix ; Montreuil : Fabrice Chambon ; Noisy-le-Sec : Bruno Prigent et Katia Lerille ; Romainville : Pascale Le Corre ; Stains : Dominique Desoeuvres ; Sevran : Arnaud Le Mappian ; Bondy : Pierre Sécher ; Le Pré-Saint-Gervais : Catherine Ponard ; Rosny-sous-Bois : Mathilde Caillet ; Villepinte : Lucienne Lebon ; Clichy-sous-Bois : Véronique Leyral

• **Excusées** : médiathèques de Plaine Commune à Aubervilliers ; médiathèques de Plaine Commune à Saint-Ouen ; bibliothèque des Lilas ; bibliothèque de Neuilly-Plaisance ; Médiathèque de Noisy-le-Grand ; bibliothèques de Pantin ; médiathèque de Plaine Commune à Pierrefitte ; médiathèques de Plaine commune à St-Denis ;

RAPPORT MORAL

Pascale Le Corre

Voir le rapport moral joint (fait par Pascale Le Corre en l'absence de la présidente Elisabeth Juteau)

VOTE DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12/06/2014

Le compte rendu de l'assemblée générale du 12 mai 2014 a été envoyé par mail avant la séance, il est également redistribué aux membres qui n'en n'auraient pas pris connaissance.

Pas de remarque particulière à ce sujet. L'occasion toutefois de rappeler que si les groupes de travail et journées professionnelles continuent à mobiliser du monde cette tâche demande de plus en plus d'énergie, il sera important de discuter lorsque nous aborderons les perspectives de la manière de re-dynamiser ces temps d'échanges, de réflexions et de mutualisation.

> Le compte rendu de l'assemblée générale du 12 mai 2014 est voté à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2014

GROUPES DE TRAVAIL et HORS LIMITES

> Le rapport d'activités 2014 est voté à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Perspectives financières et rapport avec les financeurs

Michelle Dumeix, trésorière de l'association.

Voir ci joint le budget réalisé 2014 et le budget prévisionnel 2015

Quelques points remarquables

Michelle Dumeix note tout d'abord que les partenaires de l'association ont maintenu leur soutien, voire augmenté comme le CNL qui après une baisse de 1 000 euros est revenu en 2014 à son soutien initial de 12 000 euros.

La subvention emploi tremplin baisse en 2014 puisque l'aide sur 6 ans était dégressive et comme nous le verrons s'arrête complètement en mars 2015.

La masse des salaires est plus élevée en 2014, rappelons que l'association avait embauché Sébastien Zaegel pour le festival hors limites. En 2015 toutefois Pauline Maître et Eloïse Guénéguès les deux salariées de l'association ont été augmentées.

En 2014 Le budget Hors limites augmente mais nous verrons qu'il baisse un peu en 2015. Toutefois il est important de signaler que globalement sur cette ligne les dépenses sont plutôt dans une dynamique de croissance, le nombre de lieux participants se faisant plus important tout comme le nombre de propositions de petites formes plus spectaculaires.

En 2015 l'association prévoit de bénéficier de 247 287 euros de recettes. Cela signifie un budget en baisse.

Michelle Dumeix rappelle que la subvention emploi tremplin s'est arrêtée en mars 2015 soit 3 mois d'aide uniquement et un manque à gagner de 7750 euros. En 2016 aucune aide à l'emploi.

Enfin Pascale Le Corre souligne l'importance des refacturations qui n'apparaissent pas dans le budget présenté s'agissant d'opérations blanches puisque refacturées aux villes mais représentant toutefois

une part importante du travail des salariées. **Il est demandé aux bibliothèques quand elles sollicitent l'association pour la rémunération d'auteurs, d'artistes... de fournir aux permanentes tous les éléments administratifs dont elles auront besoin. Un document type vous sera fourni si vous ne l'avez pas déjà par la ville.**

La santé financière de l'association reste plutôt bonne et équilibrée. Mais les activités continuant de se déployer, la volonté de maintenir Hors limites à ce niveau d'exigence et de développer les accompagnements professionnels, pousse l'association à chercher encore d'autres financements.

Ainsi rapidement Michelle Dumeix indique que le crédit coopératif est venu vers l'association pour leur proposer de déposer un dossier appel à projet à la fin de l'année 2015. Mais aussi de la BNP banque actuelle de l'association.

Les permanentes de l'association sont aussi en train de monter des dossiers auprès de la SNCF et du Crédit Mutuel,

Par ailleurs l'assemblée réunie prend la parole pour citer d'autres noms susceptibles de soutenir une des activités de l'association telles que les assurances (MAIF), la Fondation de France, Fondation Air France, le CCAS, Orange, la Caisse des dépôts, Hermès...

Le festival Hors Limites et le soutien à des projets culturels et précis sont plus susceptibles d'être soutenus que les réflexions menées dans les groupes de travail ou à travers des journées professionnelles, toutefois cela permettrait de soulager les subventions (notamment celle du Conseil départemental) sur Hors limites et de réinjecter dans les groupes de travail...

> *Le rapport financier – Budget 2014 et prévisionnel 2015 est voté à l'unanimité.*

> *Le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes est voté à l'unanimité*

> *Voté à l'unanimité la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.*

BILAN HORS LIMITES 2015

PERSPECTIVES 2015/2016

1/Bilan partiel Hors limites par les permanentes de l'association

Il était un peu prématuré de proposer un bilan Hors limites très précis, nous attendons encore quelques bilans de villes.

Toutefois nous pouvons rendre compte de quelques points notables

- Un public encore en augmentation environ + 18% entre 2014 et 2015
- Un public de fidèles tout public mais aussi par exemple les enseignants, collèges et lycées qui chaque année souhaitent reconduire leur présence au festival
- Communication et identité : une visibilité toujours plus affirmée, une présence de plus en plus importante, attention toutefois toujours à l'utilisation des outils de communication,

Le festival n'est pas toujours bien introduit, les rencontres semblent parfois isolées alors que le festival cette année c'était près de 100 rencontres sur tout le département

- La publication *Dyonisies*, dans le cadre d'un partenariat avec le master de création littéraire de Paris 8. Réception très inégale, pour certaines villes cela était une évidence : le livre était offert aux festivaliers, bien présenté. Pour d'autres nous sommes passés tout à fait côté : le

livre n'a pas été réceptionné dans les temps ou les bibliothécaires les ayant reçu ignoraient tout de cette proposition et dans ces conditions n'ont rien pu en faire. C'est dommage pour des raisons évidentes de contenu et de valorisation de ce partenaire qu'est la fac et particulièrement ce master, pour la bienveillance et la confiance accordées par l'équipe enseignante du master et Maylis de Kerangal à l'origine de ce projet mais aussi pour des raisons financières.

Cette publication n'a pas vocation à se pérenniser et quoiqu'il en soit pas dans ces conditions. L'équipe de l'association propose à celles et ceux qui ont les livres soit de les offrir maintenant à leurs lecteurs, soit de contacter Pauline ou Eloïse pour organiser leur retour dans leur bureau.

- Le travail avec les partenaires : les permanentes doivent faire attention à bien engager les rencontres dans les autres lieux comme un partenariat.

Càd :

- bien redonner le cadre de ce festival et le fonctionnement notamment dans le travail du public et dans la communication aussi bien en amont que le jour dit dans le lieu
- toujours associer et a minima informer les bibliothèques et médiathèques de prises de contact avec d'autres structures dans leur ville.

Par ailleurs Pascale Le Corre demande à l'assemblée présente son sentiment sur cette association avec d'autres lieux dans les villes, est-ce qu'elle trouve choquant que le festival des bibliothèques et médiathèques se déploie ailleurs. Vraisemblablement dans la mesure où

- elles sont associées
- il s'agit d'un partenariat càd avec partage des frais, en nature (apport technique...) ou en numéraire (rémunération partagée...) puisque les lieux en question ne sont pas adhérents de l'association
- les choses se font en bonne intelligence : l'occasion de partager la visibilité et les publics, s'accorder sur des envies...

cela paraît rester une bonne idée.

- Presse : travail engagé avec l'agence Myra, résultat insatisfaisant mais cela donne quelques éléments de réflexion pour la suite.
- De nouveaux lieux prestigieux, associatifs, insolites... tous ravis d'en avoir été
- Confiance renouvelée et accrue des auteurs, éditeurs...

Perspectives 2016 : Hors limites par Pascale Le Corre

- Les dates retenues lors de l'assemblée générale pour la prochaine édition du festival sont du **1^{er} au 16 avril** (le 16 avril étant pour information le 1er samedi des vacances de Pâques)

- Sophie Joubert (journaliste) a accepté la proposition de travailler de nouveau avec l'association pour *Hors limites* 2016. Toutefois prises par de nombreuses autres activités particulièrement cette année, elle fonctionnera en binôme avec l'auteur Arno Bertina. Il est rappelé que dans d'autres conditions il a déjà participé au conseil littéraire du festival et est à l'origine de pas mal des formules à l'œuvre aujourd'hui (d'où vient cette page, écrire avec...) que nous souhaiterions voir en partie renouvelées. Il animera le comité romans contemporains par ailleurs et sera présent lors des comités de pilotage et matinée plateau.
- Nouveau point communication avec le graphiste Yoan de Roeck et l'illustratrice Sidonie Mangin pour l'édition à venir. Améliorer l'adresse aux festivaliers. Rendre moins dense la lecture du programme...
- Reconduire le partenariat avec l'université Paris 8 ;
- Partenariat presse : Pascale Le Corre indique que le journal l'Humanité souhaite engager un partenariat avec le festival Hors limites. Compte tenu des orientations politique de ce journal qui ne peuvent être ignorées il est nécessaire de prendre l'avis de tous concernant notamment d'éventuelles résistances des villes quant à la présence d'un logo L'Humanité sur la communication du festival. Certaines bibliothèques effectivement se disent prudentes quant à l'acceptation par leur municipalité de cette vitrine. L'association signale aussi qu'elle devra en parler avec le Conseil départemental. Il est entendu qu'il ne peut s'agir d'un partenariat exclusif et qu'il ne pourra être monté que si d'autres médias en sont.

• En amont du festival :

- 3 matins-plateau : la première a lieu le 2 juillet prochain.
- 3 comités de pilotage

2/ Perspectives 2015/2016

Les groupes de travail *par Fabrice Chambon*

Comme il a été dit précédemment rappelé il semble important de re-dynamiser les groupes de travail.

- La question du calendrier est abordée, effectivement il semble parfois difficile de libérer les équipes pour les rendez-vous de l'association. Sans doute en partie parce qu'il n'est pas une bibliothèque qui n'indique pas des difficultés liées à un manque de personnel mais aussi sans doute parce que parfois les rendez-vous sont indiqués tardivement et que le calendrier se modifie au gré des disponibilités des intervenants...

Le conseil d'administration se dit surpris d'ailleurs de n'avoir pas vu plus de monde le matin à la matinée professionnelle proposée avant l'AG (une quarantaine de personnes toutefois).

- La connaissance des activités de l'association par les équipes n'est pas complète
- L'intérêt que les équipes pourraient trouver à ces rendez-vous professionnels ne semble pas évident
- Les permanentes de l'association proposeront un calendrier bien en amont, changeant le moins possible et permettant à chacun de mieux s'organiser.

Quelques pistes pour que cela fonctionne

- **Il est nécessaire de faire remonter aux permanentes de l'association des attentes sur les groupes de travail, afin de s'assurer que les réflexions engagées sur les groupes de travail soient les bonnes, de les rectifier le cas échéant, de proposer d'autres axes, d'en développer certains, de renoncer encore.**
- Imaginer aussi proposer une articulation entre des temps de 'formation ' et des temps d'ateliers pratiques. De nombreux chantiers ont été mis en place qui nécessitaient un investissement des participants en dehors de ces temps de rendez-vous, c'est très difficile à tenir. Peut-être peut-on mettre en place de vrais ateliers pratiques sur une ou plusieurs séances, animés par les permanentes et des membres du groupe ou des intervenants extérieurs fonction des besoins desquels il ressortirait au moins toute la matière pour la production et la diffusion d'un contenu.
- Flavie Rouanet présente pour représenter les médiathèques de Plaine Commune à La Courneuve signale que sur le réseau de lecture de nombreux groupes sont déjà en place et qu'il est difficile de libérer quelqu'un sur une thématique lorsqu'il participe à la même au sein du réseau. **Toutefois chacun convient qu'au-delà de venir voir ce que chacun des groupes peut apporter il s'agit aussi de voir ce que chacun peu apporter au groupe.** Ainsi peut-être essayer de faire en sorte qu'une personne de Plaine commune participant à un groupe au sein de ce réseau pourrait venir aux groupes de travail sur le même domaine, partager échanger sur ces réflexions, l'un des objectif principal de l'association.
- Les matinées comme celle proposée le matin de l'assemblée générale (pour information il s'agissait de recevoir le sociologue Denis Merklen à qui l'association avait proposé de développer son étude et point de vue, qui avaient donné lieu à l'essai *Pourquoi brûle t-on les bibliothèques ?* (Presses de l'Esssib, 2013), au regard notamment des événements du 11 janvier 2015.) semblent correspondre à des attentes et ont paru satisfaire les personnes présentes. Il paraît pertinent de poursuivre en ce sens ;

Quelques pistes pour les groupes de travail

- Sur le numérique qui peine à reprendre pied, aussi parce qu'il est traversé de tous les contenus et abordé aujourd'hui pour ce qu'il est : un support à du contenu dans tous les domaines. Peut-être en revanche a-t-il été abandonné dans ce groupe pour ce qu'il est aussi : un outil qui permet certes d'héberger du contenu, mais aussi de le créer, de le diffuser, ...

Ainsi deux pistes de travail pour 2015/2016, outre la veille qui continuera d'être faite :

- Mise en place d'une formation mutualisée pour le département : En réponse au défi de l'alphabétisation numérique et aux besoins de l'économie en emplois dans le secteur numérique BSF développe un programme de sensibilisation à la programmation informatique et à la culture numérique : les voyageurs du code. Ces derniers proposent de former les bibliothécaires l'animation d'ateliers autour du code (sensibilisation aux enjeux de l'apprentissage du code pour les publics, prise en main des outils et ressources pédagogiques, initiation aux principes de l'algorithmique, initiation à la pratiques numérique)

- Et articulé avec le groupe FLE / LVE Cyrille Jaouan propose la mise en place avec Simplon.co d'un atelier pratique conduisant à la réalisation tant attendue de la cartographie des fonds en langue étrangères disponibles dans les médiathèques et bibliothèques du département. Cela aurait comme double vertu de proposer un autre projet sur le numérique et de relancer le groupe FLE / LVE qui fait partie des groupes en peine de ces derniers mois.

Simplon. Co (<http://simplon.co/>) créée à Montreuil en avril 2013, est une entreprise agréée solidaire qui propose des formations présentielle gratuites de 6 mois à des métiers techniques du numérique particulièrement recherchés et ce en priorité aux demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, jeunes des quartiers populaires, des diasporas et des milieux ruraux, ainsi qu'aux filles qui sont insuffisamment représentés dans les métiers techniques.

- Fle / LVe :

- voir projet ci-dessus
- La BPI organise à Calais à la rentrée prochaine une journée sur Bibliothèques et primo-arrivants, quels services, quelles collections, quelles offres. Au 1^{er} semestre 2016 l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis avec le groupe de travail FLE / LVE, la BPI, la CNHI se propose d'organiser une 'réplique francilienne' de cette journée, la réajustant bien sûr sur des problématiques liées à ce territoire, rendant compte d'expériences faites sur le département de la Seine-Saint-Denis. Nous pourrions à cette occasion solliciter dans une volonté de coopération les autres associations de la petite couronne pour co-construire cette journée.
- Une seconde matinée autour de la question des rythmes scolaires sera abordée dès la rentrée.

- Comités ados

Reprise du chantier de valorisation du travail du comité ados, parce que d'une part il est dommage que les professionnels de la lecture publique ne s'emparent pas de cette sélection (par ignorance principalement, pour le moment en tous les cas) et parce que d'autre part il semble nécessaire de dynamiser un peu ce rendez-vous.

- une impression d'une publication à l'automne 2015 : ayant considéré que l'objectif majeur de cette publication est la valorisation du travail du comité, dont le site collaboratif de l'association rend compte, ou devrait rendre compte, il semble plus pertinent de partir sur un document 4 pages (contre une publication beaucoup plus importante prévue initialement) destiné aux professionnels qui fait part de l'existence du comité, de son fonctionnement, de ses vertus professionnelles, et au sein duquel ne serait intégrés que les couvertures des livres retenus entre octobre 2014 et juin 2015 avec un renvoi vers la version en ligne. Cette option a plusieurs avantages :
 - faire de la mise à jour des notices sur le site le cheval de bataille (plus que le retour sur de très anciennes notices).
 - en imprimer beaucoup plus parce qu'un coût moindre et le diffuser plus largement

- Réduire le nombre de livres à lire d'une fois sur l'autre pour s'assurer d'un débat plus complet (effectivement normalement une douzaine de livres à lire et malheureusement trop peu de personnes ayant lu les mêmes pour échanger)
- Varier les lieux du comité pour mobiliser plus de villes et pour 'visiter' des expériences ('le passage' pour les ados à Montreuil...)

....Coopération villes, résidences etc...*par les permanentes de l'association*

- Proposition de mutualiser l'exposition de Manolo Mylonas *Tous les jours dimanches* sur le département dans les bibliothèques, cf doc. pièce jointe.

Attention si cela vous intéresse merci d'indiquer rapidement vos dates aux permanentes de l'association

- Scopalto : le portail des revues

Laurence Bois dirige une boîte de communication et développe surtout depuis 5 ans un portail que vous connaissez peut-être Scopalto, un kiosque numérique qui valorise notamment les archives de très nombreuses et variées revues (books, La Terrasse, Charles, Art Press, Grands reportages..) mais aussi les actualités, a approché l'association. Scopalto vient de finir de développer une offre (Acadomia) pour les bibliothèques, accessible sur absolument tous les écrans, une fois l'abonnement pris l'accès est illimité...et souhaiterait un cas d'école, une bibliothèque test pour lancer (comme il s'agit donc aussi d'une boîte de com' il s'agit bel et bien de lancer aussi en terme médiatique... cette affaire) cette nouveauté et aimerait que cela se fasse sur le département.

Il a été relevé que les bibliothèques sont mises en difficulté dans leur choix d'abonnement par des contraintes budgétaires fortes. Toutefois si ce projet suscite votre intérêt merci d'en faire part aux permanentes de l'association.

Les numéros ici : <http://www.scopalto.com/> sont tous disponibles en pdf mais ont tous aussi une existence papier.

- Il est rappelé finalement la possibilité d'envisager des mini résidences avec la région pour préparer hors limites

3/ Perspective du Grand Paris

Même si cela soulève certaines questions complexes auxquelles il est aujourd'hui difficile de répondre en termes d'organisation, le bureau de l'association tenait à rappeler au Conseil d'administration qu'il continuait à œuvrer pour proposer une réflexion autour de la place de la lecture publique dans le Grand Paris mais aussi la place que l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis pourrait prendre.

Nous avons déjà évoqué lors d'une assemblée générale extraordinaire la volonté de l'association dans le cadre de la métropole d'être force de proposition et de déployer ces activités d'accompagnement professionnel et de faire rayonner le festival Hors limites seul festival de littérature contemporaine de cette ampleur en Île-de-France.

À ce sujet le calendrier de l'association est le suivant :

- rencontrer les autres associations de bibliothèques des départements de la petite couronne pour connaître leur position et envisager d'éventuelles fusions.
- Débattre de cette question lors du comité de suivi annuel avec les partenaires financiers de l'association qui se tient le 9 juillet prochain

L'association ne peut ignorer qu'au sein du Grand Paris il y a Paris avec le puissant réseau des bibliothèques parisiennes, il y a aussi les nombreuses intercommunalités qui, comme c'est le cas pour Plaine commune par exemple, ont créés des réseaux de lecture publique réels, importants et cohérents, il y a toutes celles qui se font sans projet lecture publique ou encor assez vague, celles qui se défont, celles qui débordent leur territoire départemental...

Tout cela rend difficile la projection, pour des raisons financières, administratives...

Mais le bureau de l'association s'engage avec votre accord à travailler dans un sens qui la positionne dans l'avenir le plus intelligemment possible et tiendra au courant régulièrement le conseil d'administration.

VIE DE L'ASSOCIATION

Certaines personnes présentes ont indiqué devoir partir avant la fin de la séance dans ces conditions il a été proposé avant de continuer sur les perspectives de procéder au renouvellement de bureau qui doit avoir lieu tous les deux ans comme le stipule les statuts.

Comme chacun en a été informé lors du rapport moral proposé par Pascale Le Corre, Elisabeth Juteau présidente de l'association a quitté ses fonctions à Neuilly-Plaisance et ne travaille plus sur le département, inévitablement elle ne se représente pas au bureau.

Membres sortants

Elisabeth Juteau, présidente (bibliothèque de Neuilly-Plaisance)

Pascale Le Corre, secrétaire (médiathèque de Romainville)

Michelle Dumeix, trésorière (bibliothèques de Bobigny)

Cyrille Jaouan, vice-secrétaire (bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois)

Marion Giuliani, vice-présidente (médiathèques de Plaine commune à Aubervilliers)

Fabrice Chambon, vice président (bibliothèques de Montreuil)

Membres se présentant

Pascale Le Corre, secrétaire (médiathèque de Romainville)

Michelle Dumeix, trésorière (bibliothèques de Bobigny)

Cyrille Jaouan, vice-secrétaire (bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois)

Marion Giuliani, vice-présidente (médiathèques de Plaine commune à Aubervilliers)

Fabrice Chambon, vice président (bibliothèques de Montreuil)

Arnaud Le Mappian (bibliothèques de Sevran)

Membres élus (à l'unanimité)

Pascale Le Corre, présidente (médiathèque de Romainville)

Michelle Dumeix, trésorière (bibliothèques de Bobigny)

Cyrille Jaouan, vice-secrétaire (bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois)

Marion Giuliani, vice-présidente (médiathèques de Plaine commune à Aubervilliers)

Fabrice Chambon, vice président (bibliothèques de Montreuil)

Arnaud Le Mappian (bibliothèques de Sevran)

Le bureau s'est réuni tout de suite après l'assemblée générale pour déterminer la fonction de chacun (cf. annexe ci-dessous)

Fin de la séance

Annexe : réunion du bureau et nominations

Suite à l'élection du bureau une réunion a été organisée pour déterminer la fonction de chacun au sein du bureau

En voici le résultat

Pascale Le Corre, présidente (médiathèque de Romainville)

Marion Giuliani, vice-présidente (médiathèques de Plaine commune à Aubervilliers)

Fabrice Chambon, vice président (bibliothèques de Montreuil)

Michelle Dumeix, trésorière (bibliothèques de Bobigny)

Cyrille Jaouan, secrétaire (bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois)

Arnaud Le Mappian vice-secrétaire (bibliothèques de Sevrans)

Fin de la séance

ASSOCIATION BIBLIOTHEQUES EN SEINE-SAINT-DENIS

ASSEMBLEE GENERALE DU 28/05/2015

RAPPORT MORAL

Avant même d'introduire cette assemblée générale par le rapport moral qui permet de poser un regard distancié sur les activités de l'association. Nous excusons Elisabeth Juteau, présidente de l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis. Effectivement Elisabeth vient de prendre ses nouvelles fonctions de directrice dans un tout autre département. Elle regrette de n'avoir pu dans ces conditions se libérer pour saluer le conseil d'administration et passer la main. L'année 2015 marque un renouvellement de bureau auquel nous procéderons tout à l'heure dans le cadre de cette assemblée générale, cette dernière sera suivie par une réunion de bureau qui aura pour objet principal le vote des postes.

L'ordre du jour est dense je vais donc être brève sur le rapport moral.

Je pense qu'il est entendu par tout le monde que les activités de l'association sont denses. Le bilan 2014 que vous avez sous les yeux le démontre.

Toutefois les difficultés déjà évoquées lors de la dernière assemblée générale perdurent. Si les groupes de travail continuent de mobiliser de nombreux professionnels, les efforts pour y parvenir sont de plus en plus importants. Il nous semble pourtant que le besoin et le désir des équipes de se réunir et d'aborder ensemble des problématiques professionnelles n'est pas moindre. Nous en parlerons ensemble mais la volonté de déployer l'accompagnement professionnel a été largement confirmé par les équipes. Il nous semble nécessaire de faire un point sur la capacité des directions à libérer des membres de leurs équipes, sur la manière de faire remonter les besoins auprès des permanentes de l'association.

Nous le verrons tout à l'heure ce pan devrait pouvoir en 2015/2016 prendre une nouvelle ampleur mais il est essentiel de se donner ensemble les directions à suivre, les modalités de réunions...

Un petit mot rapide du festival Hors limites dont nous parlerons aussi à l'aide du bilan partiel joint. Comme depuis deux trois ans mais aussi comme jamais il a gagné en taux de fréquentation. Il nous paraît aussi mais nous serions heureux d'en débattre avec vous qu'il a gagné en fluidité dans sa construction et qu'il parvient à maintenir la qualité qui lui est conférée depuis toujours. La reconnaissance du public, des partenaires, des éditeurs et des invités sont des marqueurs forts de ce succès grandissants et de la nécessité de cet événement. Des choses vont devoir changer cette année nous y viendrons, et nous devons aussi nous interroger sur l'ampleur de cet événement. Des bibliothèques et médiathèques qui ne participaient pas ou plus reviennent vers nous, mais aussi de nombreux autres partenaires. Cela implique une augmentation de l'activité autour de ce festival, mais aussi une augmentation des coûts.

Nous y viendrons aussi dans le cadre de l'examen des documents comptables et budgets, mais rapidement à ce jour les partenaires financiers de l'association semblent toujours

engagés et les quelques recherches de financement supplémentaires ne sont pas tous fructueux (la poste) mais certains comme la fondation Suisse Jan Michalski l'ont été. Il va devenir nécessaire de pérenniser ces partenariats et d'en développer d'autres pour absorber les actions toujours en déploiement de l'association.

Notamment dans le cadre de ce que le bureau a mis à l'ordre du jour et qui concerne l'inscription de l'association dans le Grand Paris.

Ainsi pour finir et ouvrir enfin l'assemblée générale, nous insistons sur l'importance des retours des équipes sur les activités de l'association. C'est en collaborant et en échangeant que l'association continue d'avancer et il reste encore beaucoup à faire : les publics, le numérique, l'action culturelle et la médiation, la place de la bibliothèque dans l'espace public. Toutes ces réflexions et celles plus 'générales' sur l'avenir des bibliothèques et de ses services ne peuvent se mener sans vous. Il faut s'interroger sur le bien fondé de l'association comme elle se vit aujourd'hui et de ses ambitions pour s'assurer qu'elle continue de répondre à vos attentes.

C'est ainsi l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui apportent de près ou de loin leurs compétences et leur intérêt à la vie de l'association.

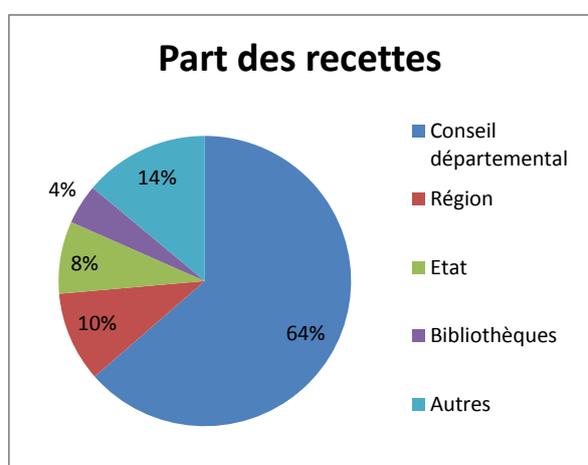
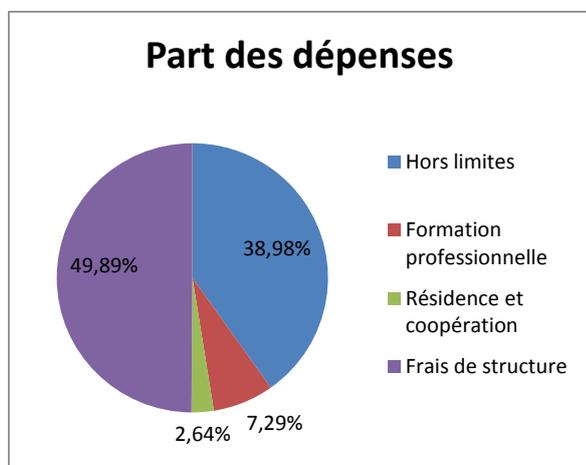
L'occasion aussi d'inviter celles et ceux qui le souhaitent à se rapprocher des permanents de l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis (Pauline Maitre et Eloïse Guénéguès) pour participer aux réunions en petit comité pour réfléchir ensemble à la construction des groupes de travail (Images et cinéma ; FLE/LVE et Actions sociales, fonds musique, numérique, cycle accessibilité handicapés)

Avant de faire approuver le Compte rendu de la dernière AG et de vous présenter le rapport d'activités, je tiens à vous remercier de votre présence et à remercier Brigitte Bignotti de nous accueillir une nouvelle fois à la bibliothèque Elsa Triolet, siège de l'association.

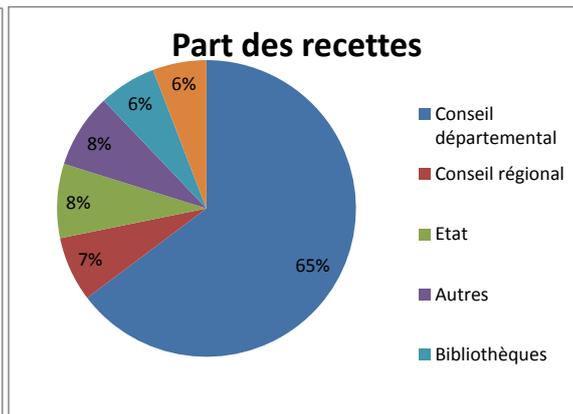
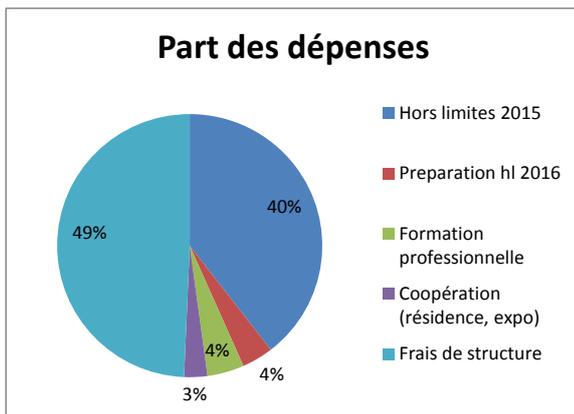
Merci pour votre confiance.

Le bureau

BUDGET REALISE 2014			
Charges		Produits	
Hors limites	101 138,00 €	Conseil départemental	160 000,00 €
Auteurs / spectacles	41 825,00 €	Subvention Conseil départemental (fonctionnement)	160 000,00 €
Charges sociales intervenants (guso, agessa)	3 771,00 €	Région	25 250,00 €
Transports / hébergements / Réception	7 250,00 €	Subvention Conseil régional (politique du livre)	15 000,00 €
Divers matériel technique	130,00 €	Subvention Conseil régional (emploi tremplin)	10 250,00 €
Communication et presse	36 670,00 €		
		Etat	20 300,00 €
Honoraires et Frais de mission	11 492,00 €	Subvention CNL (Hors limites)	12 000,00 €
		Subvention Drac	8 000,00 €
Formation professionnelle	18 340,00 €	Subventions diverses (fête de la science)	300,00 €
Groupes de Travail et journées professionnelles	9 650,00 €		
Site	7 800,00 €		
Documentation	890,00 €		
Résidence et coopération	6 650,00 €	Bibliothèques	11 180,00 €
Frais de structure	125 580,00 €	Adhésions 2014	5 900,00 €
Salaires nets permanents	51 822,00 €	Coopération villes	5 280,00 €
Cotisations sociales (patronales et salariales)	49 219,00 €		
Location bureau et assurance, EDF	6 269,00 €		
Frais bureau et téléphone	7 870,00 €	Autres	34 978,00 €
Frais comptables, cagoc, BNP	4 950,00 €	Subvention Sofia	16 000,00 €
Frais de missions, réception /remboursement transports	5 450,00 €	Report (fonds dédié résidence JN Orengo et Caroline Hoctan)	12 000,00 €
		CPAM	6 978,00 €
Total	251 708,00 €	Total	251 708,00 €



BUDGET PREVISIONNEL 2015			
Charges		Produits	
Hors limites 2015	97 724,00 €	Conseil départemental	160 000,00 €
Auteurs / spectacles	39 150,00 €	Subvention Conseil départemental	160 000,00 €
Charges sociales intervenants (guso, agessa)	7 130,00 €		
Transports / hébergements / Réception	10 770,00 €	Conseil régional	17 500,00 €
Divers matériel technique	1 339,00 €	Subvention Conseil régional (politique du livre)	15 000,00 €
Communication et presse	34 575,00 €	Subvention Conseil régional (emploi tremplin)	2 500,00 €
conseiller littéraire 2015	4 400,00 €		
Frais de mission	360,00 €	Etat	20 000,00 €
Preparation hl 2016	9 500,00 €	Subvention CNL (Hors limites)	12 000,00 €
Formation professionnelle	11 100,00 €	Subvention Drac	8 000,00 €
Groupes de Travail et journées professionnelles	7 100,00 €		
Site	3 000,00 €	Autres	20 000,00 €
Documentation et adhésions	1 000,00 €	fondation Jan Michalsky	5 000,00 €
Coopération (résidence, expo)	7 000,00 €	Subvention Sofia	15 000,00 €
Frais de structure	121 963,00 €		
Salaires	49 065,00 €	Bibliothèques	15 387,00 €
Charges sociales	46 778,00 €	Adhésions 2015	6 800,00 €
Location bureau et assurance, EDF	7 420,00 €	Refacturations villes hl	6 587,00 €
Frais bureau et téléphone	2 400,00 €	Refacturations villes coopération	2 000,00 €
Frais comptables, cagoc, BNP	6 500,00 €		
Frais de missions, réception /remboursement transports	6 000,00 €	exercice positif 2014	14 400,00 €
Fournitures	3 800,00 €		
Total	247 287,00 €	Total	247 287,00 €



expert comptable
membre de l'ordre
des experts comptables
et comptables agréés
de la région
Paris / Ile-de-France
commissaire aux comptes
membre de la compagnie
régionale de Paris



**ASSOCIATION BIBLIOTHEQUES EN
SEINE SAINT DENIS**
4 rue de l'Union

93000 BOBIGNY

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUANT SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2014**

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association BIBLIOTHEQUES EN SEINE SAINT DENIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je vous signale que je n'ai pas eu connaissance du rapport d'activité et que de ce fait, je ne suis pas en mesure de formuler mes observations.

Fait à Paris,
Le 21 mai 2015

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.

Jean-Luc HOUDART,
Commissaire aux Comptes inscrit.
Membre de la Compagnie Régionale
de PARIS ILE DE FRANCE.

Détail du bilan actif

BIBLIO.EN SEINE ST DENIS

Etats de synthèse au 31/12/2014

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 20500000 CONCESS. BREVETS LICENCE	2 924,88		2 924,88	2 924,88
- 28050000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS		2 924,98	-2 924,98	-2 924,98
Concessions, brevets et droits assimilés	2 924,88	2 924,98	-0,10	-0,10
Immobilisations corporelles				
- 21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	4 714,25		4 714,25	4 714,25
- 28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		4 714,16	-4 714,16	-4 714,16
Autres immobilisations corporelles	4 714,25	4 714,16	0,09	0,09
Immobilisations financières				
- 27510000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	400,00		400,00	400,00
Autres Immobilisations financières	400,00		400,00	400,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 039,13	7 639,14	399,99	399,99
Stocks				
Créances				
- 41810000 MAIRIES A FACTURER	2 136,23		2 136,23	6 745,17
Clients et comptes rattachés	2 136,23		2 136,23	6 745,17
- 42100000 SAL. DUS ADMINISTRATIFS				238,00
Personnel				238,00
- 46870000 SUBVENTIONS A RECEVOIR				14 500,00
Autres créances				14 500,00
Divers				
- 51200000 BNP	93 033,69		93 033,69	70 840,34
- 51210000 BNP CPTÉ EPARGNE	30,76		30,76	30,76
Disponibilités	93 064,45		93 064,45	70 871,10
- 48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	928,00		928,00	892,00
Charges constatées d'avance	928,00		928,00	892,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	96 128,68		96 128,68	93 246,27
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	104 167,81	7 639,14	96 528,67	93 646,26

Détail du bilan passif

BIBLIO.EN SEINE ST DENIS

Bats de synthèse au 31/12/2014

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
- 11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	58 335,95	35 009,61
Report à nouveau	58 335,95	35 009,61
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>16 596,24</i>	<i>23 326,34</i>
TOTAL CAPITAUX PROPRES	74 932,19	58 335,95
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	4 260,48	5 170,72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 260,48	5 170,72
- 42110000 SAL. DUS AUTEURS		596,23
<i>Personnel</i>		596,23
- 43100000 URSSAF	13 055,00	14 083,00
- 43702000 HUMANIS	2 740,00	2 815,00
- 43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	1 541,00	645,36
<i>Organismes sociaux</i>	17 336,00	17 543,36
Dettes fiscales et sociales	17 336,00	18 139,59
- 48700000 PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE		12 000,00
Produits constatés d'avance		12 000,00
TOTAL DETTES	21 596,48	35 310,31
TOTAL PASSIF	96 528,67	93 646,26

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

BIBLIO.EN SEINE ST DENIS

Etats de synthèse au 31/12/2014

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
- 70600000 COTISATIONS BIBLIOTHEQUE	6 470,00	31,10	6 684,00	19,05	-214,00	-3,20
- 70611000 REFACTURATION MAIRIES	14 333,40	68,90	28 406,15	80,95	-14 072,75	-49,54
Production vendue	20 803,40	100,00	35 090,15	100,00	-14 286,75	-40,71
- 74100000 SUBVENTIONS C.GENERAL	160 000,00	769,11	160 000,00	455,97		
- 74200000 SUBVENTIONS DRAC	8 000,00	38,46	8 000,00	22,80		
- 74300000 SUBVENTIONS CNL	12 000,00	57,68	11 000,00	31,35	1 000,00	9,09
- 74400000 SUBVENTIONS CR IDF	15 000,00	72,10	14 520,00	41,38	480,00	3,31
- 74500000 SUBV EMPLOI TREMLIN	10 250,03	49,27	11 249,94	32,06	-999,91	-8,89
- 74600000 FONDATION DE FRANCE	12 000,00	57,68			12 000,00	
- 74700000 SUBC CR PROJET MICACO			3 800,00	10,83	-3 800,00	-100,00
- 74800000 SUBV SOFIA	16 000,00	76,91	16 000,00	45,60		
- 74810000 SUBVENTIONS DIVERSES	300,00	1,44			300,00	
Subventions d'exploitation	233 550,03	NS	224 569,94	639,98	8 980,09	4,00
- 79100000 TRANSFERT DE CHARGES	6 977,60	33,54	428,00	1,22	6 549,60	NS
Autres produits	6 977,60	33,54	428,00	1,22	6 549,60	NS
Total	<u>261 331,03</u>	<u>NS</u>	<u>260 088,09</u>	<u>741,20</u>	<u>1 242,94</u>	<u>0,48</u>
CONSOMMATION M/SES & MAT						
- 60400000 AUTEURS - SPECTACLES	48 852,12	234,83	48 322,01	137,71	530,11	1,10
- 60410000 FORMATEURS	5 613,17	26,98	6 125,12	17,46	-511,95	-8,36
- 60411000 PREST. REFACTUREES MAIRII	13 698,01	65,85	19 020,93	54,21	-5 322,92	-27,98
- 60420000 COOPERATION	6 652,58	31,98	5 157,94	14,70	1 494,64	28,98
- 60680000 FRAIS BUREAU-TELEPHONE	7 869,37	37,83	10 934,47	31,16	-3 065,10	-28,03
- 61320000 LOYER LOCAL	5 500,00	26,44	5 400,00	15,39	100,00	1,85
- 61610000 PRIMES D'ASSURANCE	769,00	3,70	1 191,00	3,39	-422,00	-35,43
- 62260000 HONORAIRES	4 671,52	22,46	4 324,82	12,32	346,70	8,02
- 62310000 FRAIS COMMUNICATION	36 667,28	176,26	27 560,20	78,54	9 107,08	33,04
- 62780000 FRAIS BANCAIRES	280,19	1,35	275,39	0,78	4,80	1,74
Autres achats & charges externes	130 573,24	627,65	128 311,88	365,66	2 261,36	1,76
Total	<u>130 573,24</u>	<u>627,65</u>	<u>128 311,88</u>	<u>365,66</u>	<u>2 261,36</u>	<u>1,76</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	130 757,79	628,54	131 776,21	375,54	-1 018,42	-0,77
CHARGES						
- 63110000 TAXE SUR LES SALAIRES			645,36	1,84	-645,36	-100,00
- 63330000 FORMATION CONTINUE	2 977,00	14,31	1 151,00	3,28	1 826,00	158,64
Impôts, taxes et vers. asslm.	2 977,00	14,31	1 796,36	5,12	1 180,64	65,72
- 64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	74 179,25	356,57	70 601,36	201,20	3 577,89	5,07
Salaires et Traitements	74 179,25	356,57	70 601,36	201,20	3 577,89	5,07
- 64510000 URSSAF	23 795,27	114,38	22 844,93	65,10	950,34	4,16
- 64530000 IONIS	5 224,74	25,11	4 620,53	13,17	604,21	13,08
- 64550000 GUSO	5 015,93	24,11	1 477,75	4,21	3 538,18	239,43
- 64560000 MAISONS DE ARTISTES			45,45	0,13	-45,45	-100,00
- 64570000 SACD	351,85	1,69			351,85	

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

BIBLIO.EN SENE ST DENIS

Etats de synthèse au 31/12/2014

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 64580000 AGESEA	3 785,00	18,19	4 546,55	12,96	-761,55	-16,75
- 64700000 TICKETS RESTAURANT	155,80	0,75	3 334,46	9,50	-3 178,66	-95,33
Charges sociales	38 328,59	184,24	36 869,67	105,07	1 458,92	3,96
- 68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORP.			164,48	0,47	-164,48	-100,00
Amortissements et provisions			164,48	0,47	-164,48	-100,00
- 65800000 CHARGES DE GEST.COURAN	372,63	1,79			372,63	
Autres charges	372,63	1,79			372,63	
Total	<u>115 857,47</u>	<u>556,92</u>	<u>109 431,87</u>	<u>311,86</u>	<u>6 425,60</u>	<u>5,87</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 900,32	71,62	22 344,34	63,68	-7 444,02	-33,32
<u>Résultat financier</u>						
RESULTAT COURANT	14 900,32	71,62	22 344,34	63,68	-7 444,02	-33,32
- 77180000 PROD.EXCEPTIONNELS	1 695,92	8,15	982,00	2,80	713,92	72,70
Produits exceptionnels	1 695,92	8,15	982,00	2,80	713,92	72,70
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>1 695,92</u>	<u>8,15</u>	<u>982,00</u>	<u>2,80</u>	<u>713,92</u>	<u>72,70</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 596,24	79,78	23 326,34	66,48	-6 730,10	-28,85